

Outil pour repérer les situations potentielles de **maltraitance sexuelle** envers les personnes âgées

La maltraitance sexuelle envers les personnes âgées peut s'avérer difficile à repérer et tend à être sous-estimée en raison d'enjeux liés au dévoilement, de la sensibilité du sujet et du malaise qui peut en découler chez les personnes victimes et les personnes intervenantes. Des croyances âgistes soutenant que les personnes âgées sont asexuelles et non désirables sexuellement contribuent également à invisibiliser ce type de maltraitance. Toutefois, le personnel intervenant et professionnel travaillant auprès des personnes âgées, dans différents milieux de vie ou de soin, joue un rôle clé dans le repérage de ces situations. En étant attentif et outillé, il peut repérer la maltraitance sexuelle et offrir un soutien adapté aux personnes victimes. Cet outil permet de sensibiliser et soutenir les intervenants et les intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux et du secteur communautaire dans le repérage de situations potentielles de maltraitance sexuelle envers les personnes âgées.

Quand l'utiliser?

Cet outil est à utiliser en présence de doutes liées à une situation potentielle de maltraitance sexuelle envers une personne âgée.

Comment l'utiliser?

L'outil s'intègre dans une démarche interdisciplinaire et favorise la collaboration entre les différents membres de l'équipe clinique ou psychosociale. L'utilisation de cet outil ne remplace ni une formation spécialisée ni l'accompagnement clinique requis dans les situations de maltraitance sexuelle. Il constitue un soutien à la réflexion, à l'observation et au repérage.

L'outil peut être utilisé :

- ▶ De manière flexible et adaptée :
 - ▶ À titre de guide de réflexion ou d'aide-mémoire ;
 - ▶ Pour structurer les observations ;
 - ▶ Pour documenter les doutes concernant une situation potentielle de maltraitance sexuelle.

À des fins de sensibilisation auprès des personnes âgées :

- ▶ Soutenir des échanges de sensibilisation sur la maltraitance sexuelle avec les personnes âgées lors d'ateliers ou de cafés-rencontres.

À des fins de sensibilisation des personnes intervenantes de différents milieux pour :

- ▶ Favoriser la compréhension de ce que peut être la maltraitance sexuelle ;
- ▶ Établir un langage commun ;
- ▶ Mieux reconnaître les situations potentielles de maltraitance sexuelle.

Ressources

Outil pour repérer les situations potentielles **de maltraitance sexuelle** envers les personnes âgées

L'outil fait suite au [Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027](#) (MSSS, 2022), à la [loi L-6.3 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité](#) et à la [Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et rebâtir la confiance 2022-2027](#) (Secrétariat à la condition féminine, 2024). Il ne remplace pas le besoin de formation et le soutien clinique nécessaire en contexte de maltraitance.

L'outil comprend 3 sections permettant de repérer une situation potentielle de maltraitance sexuelle

1. Définitions

2. Aide-mémoire

- A) Caractéristiques générales chez les victimes âgées
- B) Caractéristiques générales chez les personnes auteures

3. Grille d'analyse

d'une situation de maltraitance sexuelle

- A) Repérer les indices
- B) Repérer la ou les manifestations de la maltraitance sexuelle

Les ressources

● Consultation professionnelle

- [Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés \(LAMAA\)](#): 1-888-489-2287

● Dans les établissements du RSSS

- Politique de lutte contre la maltraitance de l'établissement
- Intervenants désignés du processus d'intervention concerté (PIC)

● Services pour les victimes de maltraitance sexuelle

- [Info-aide violence sexuelle](#): 1-888-933-9007
- [RQ-CALACS](#) (dans plusieurs régions)
- [Info-Santé et Info-Sociale](#): 811
- [IVAC](#): 1-800-561-4822

● Services pour les hommes victimes

- [ROQHAS](#)

● Services aux personnes auteures de maltraitance sexuelle

- [CIVAS Estrie](#)
- [CIVAS Montérégie](#)
- [CETAS](#) (Laurentides et ses environs): 1-450-431-6400

● Services de référencement pour les professionnels

- [RIMAS](#): 1-514-250-0029

Section 1 : Définitions

Maltraitance sexuelle

La maltraitance sexuelle se définit comme « [...] des attitudes, paroles, gestes ou défaut d'actions appropriées à connotation sexuelle non consentis, qui portent atteinte au bien-être, à l'intégrité sexuelle ». Il y a deux formes de maltraitance sexuelle: la **violence sexuelle** qui fait référence à des « [p]ropos ou attitudes suggestifs, blagues à caractère sexuel, promiscuité, comportement exhibitionniste, agressions à caractère sexuel (attouchements non désirés, relation sexuelle imposée), etc. » et la **négligence sexuelle** qui, quant à elle, s'observe par la « [p]rivation d'intimité, traiter la personne âgée comme un être asexuel et/ou l'empêcher d'exprimer sa sexualité, etc. » ([Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées](#) et al., 2022, p.1).

Consentement sexuel

Le consentement sexuel désigne l'expression claire, enthousiaste et continue, par des mots ou des gestes, du désir de s'engager dans des activités sexuelles. Il doit être libre et éclairé et il peut être retiré en tout temps. Certaines conditions (ex. vivre avec un trouble neurocognitif ou être sous l'effet de drogue ou d'alcool) peuvent altérer la capacité à consentir et compromettre la validité du consentement. Il peut uniquement être donné par la personne qui participe à l'activité sexuelle.

Selon le Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV), en cas de trouble neurocognitif majeur, le niveau d'autonomie décisionnelle nécessaire au consentement sexuel évolue au cours d'une maladie. Dans le premier stade de la maladie, la personne demeure apte à consentir. Lorsque la maladie évolue, l'autonomie décisionnelle est affectée et la capacité de consentir devient ambiguë; lorsqu'une personne devient inapte, elle ne peut plus consentir. Par conséquent, les prestataires de services doivent trouver l'équilibre entre le respect du droit à la vie privée, incluant la sexualité, et à l'autonomie tout en protégeant les personnes vulnérables ([MSSS](#), 2021).

Facteurs de vulnérabilité

« Les facteurs de vulnérabilité concernent les caractéristiques propres à la personne âgée pouvant faire en sorte que celle-ci sera plus sujette à vivre de la maltraitance » ([MSSS](#), 2022, p. 12).

Facteurs de risque

« Les facteurs de risque sont davantage liés à l'environnement de la personne et aux éléments caractérisant les relations entretenues avec son réseau restreint ou élargi » ([MSSS](#), 2022, p. 12).

Facteurs de protection

« Les facteurs de protection constituent des éléments permettant de réduire les probabilités qu'une situation de maltraitance se développe ou perdure » ([MSSS](#), 2022, p. 15).

Indices

« Les indices sont des signes observables qui peuvent témoigner, sans toutefois confirmer, l'existence d'une situation de maltraitance » ([MSSS](#), 2022, p.8).

Manifestations

Les manifestations sont des indices qui sont spécifiques à la maltraitance sexuelle.

Section 2 : Aide-mémoire

A) Caractéristiques générales chez les victimes âgées

Numéro de dossier

Date :

Instructions : Cochez les facteurs de vulnérabilité, de risque et de protection observés chez la personne âgée.

► Facteurs de vulnérabilité

Facteurs individuels

Être une femme
Personne de la diversité sexuelle
Personne de la pluralité de genre
Être une personne autochtone
Être une personne issue de l'immigration
Communiquer dans une autre langue que le français ou l'anglais
Avoir des croyances limitantes
Avoir un historique de trauma ou d'abus dans l'enfance ou à l'âge adulte

Facteurs physiques

Être frêle (de petite taille et/ou de peu de force physique)
Avoir une limitation fonctionnelle
Avoir un trouble neurocognitif majeur
Avoir des troubles psychiatriques
Consommation excessive de médicaments prescrits
Mauvais état de santé général

Autre :

► Facteurs de risque

Lieu de résidence

Habiter seule pour une femme ou en milieu de vie collectif (tout genre confondu)

Isolement ou réseau social inadéquat

Faible réseau social
Faible accès aux services appropriés
Présence dans l'entourage de la personne âgée (personnes proches aidantes, enfants, conjoint.e.s, voisin.e.s, co-résident.e.s ou employé.e.s) présentant des caractéristiques de personnes auteures selon la section B (voir page suivante)

Situation de dépendance

Dépendre d'un personnel soignant, d'une personne proche aidante ou d'un membre de la famille pour des soins reliés à l'hygiène ou des soins médicaux dû à une maladie ou à une limitation temporaire ou permanente.

Dépendance financière envers une personne proche aidante ou un membre de la famille

Autre :

► Facteurs de protection

Facteurs individuels

Bonne estime de soi
Capacité à demander de l'aide
Compréhension de ses émotions
Bonne participation sociale
Bonne capacité financière
Être sensibilisé.e à la maltraitance sexuelle
Être sensibilisé.e au consentement
Capacité à reconnaître et nommer ses limites

Facteurs liés à l'environnement

Disponibilité d'un réseau social adéquat et soutenant
Environnement sécuritaire et adapté aux besoins
Milieu de vie collectif dont la surveillance est adaptée et sécurisée
Personnel vigilant et bien outillé à la problématique pour mieux intervenir
Présence de politiques et de lois en lien avec la maltraitance sexuelle

Autre :

Section 2 : Aide-mémoire

B) Caractéristiques générales chez les personnes auteures

Numéro de dossier

Date :



On retrouve une diversité de caractéristiques chez les auteurs de maltraitance sexuelle. Il n'y a pas de profil unique bien qu'il y ait une tendance dans les facteurs de vulnérabilité et les facteurs de risque qui sont à prendre en considération lors du repérage de situations potentielles de maltraitance sexuelle envers une personne aînée vivant à domicile et/ou en milieu de vie. Les personnes auteures peuvent être de tout âge, de toute ethnicité et de tout sexe et/ou identité de genre. Elles peuvent aussi commettre plus d'un type de maltraitance et ne présenter aucun facteur de vulnérabilité et/ou facteur de risque.

► Facteurs de vulnérabilité

État cognitif

Trouble neurocognitif majeur (ex. Alzheimer)
Atteinte de certaines zones du cerveau (système temporo-limbique, hypothalamus et lobe frontal) pouvant mener à la désinhibition sexuelle et à des comportements impulsifs

Motivation pour passer à l'acte

Comblers des besoins affectifs ou sexuels
Gratification sexuelle immédiate
Désir sexuel envers les personnes aînées
Désir d'humilier ou de dominer la victime
Absence de contrôle de soi

Comportement

Démontrer de l'hypersexualité
Peu de compétences sociales
Faible estime de soi
Dépendance à l'alcool et/ ou aux drogues
Historique de violence

Antécédent criminel

Personne résidentes ou en visite ayant des antécédents criminels, sexuels ou non, qui peuvent être inconnus du personnel administratif et soignant

Autre :

► Facteurs de risque

Milieu de vie inadéquat

Un milieu de vie sous-stimulant peut engendrer un déficit sensoriel (hypostimulation), surtout en cas de trouble neurocognitif
Un milieu de vie collectif qui comprend des zones isolées ou peu surveillées

Facteurs liés à la relation de confiance

Faible autonomie financière
Relation de dépendance avec la victime
Vivre dans le même domicile

Autre :

► Facteurs de protection

Comportements de désinhibition sexuelle causés par un trouble neurocognitif majeur

Augmentation du niveau de surveillance
Limitation des contacts avec les victimes

Facteurs liés à la diminution de la récidive

Thérapie
Programme de prévention

Autre :

Section 3 : Grille d'analyse d'une situation de maltraitance sexuelle

A) Repérer les indices

Numéro de dossier

Date :



Pour le repérage d'indices auprès de personnes âgées issues de communautés ethnoculturelles diversifiées, certains obstacles supplémentaires peuvent être présents, dont la discrimination et/ou l'exclusion sociale. Chez certains nouveaux arrivants, la difficulté à maîtriser la langue ou une mauvaise compréhension de leurs droits peut freiner le dévoilement. Il faut donc démontrer une sensibilité culturelle en utilisant une approche réflexive dans le repérage de situations potentielles de maltraitance sexuelle. Il est important de noter qu'une personne victime de maltraitance sexuelle peut ne présenter aucun indice. À l'inverse, la présence d'un indice ne signifie pas nécessairement qu'il y a maltraitance sexuelle, puisqu'il peut également révéler d'autres types de maltraitance ou d'autres problématiques. Pris isolément, ces indices ne constituent pas une preuve, mais ils peuvent contribuer à repérer une situation de maltraitance sexuelle.

Instructions : Cochez les indices observés auprès des personnes âgées. Il se peut que vous ne soyez pas capable d'observer certains indices en raison de la nature de votre travail.

► Indices physiques observés

Infections génitales

Plaies génitales (ecchymoses, coupures, abrasions, rougeurs, gonflements)

Blessures anales

Prolapsus utérin

Autres blessures physiques non expliquées

Présence d'une maladie transmissible sexuellement

Présence ou odeur de sperme sur une personne qui ne peut pas consentir sexuellement

Problèmes psychosomatiques

Autre :

► Indices comportementaux et psychologiques observés

Repli sur soi et isolement

Dépression

Méfiance

Changement d'humeur important

Hypervigilance

Pleurs incontrôlables

Agressivité ou colère soudaine

Discours soudainement très sexualisé

Angoisse au moment des soins

Peur soudaine d'avoir contracté une maladie transmissible sexuellement

Changements importants dans les comportements

Changement important dans l'appétit ou l'alimentation

Changement important dans les habitudes de sommeil (cauchemars, terreurs nocturnes, difficultés de sommeil)

Peur soudaine du personnel soignant ou d'une personne en particulier

Autre :

Section 3 : Grille d'analyse d'une situation de maltraitance sexuelle

B) Repérer les manifestations de maltraitance sexuelle

Numéro de dossier

Date :



Si vous soupçonnez une situation de maltraitance sexuelle, veuillez-vous référer à la politique de lutte contre la maltraitance de votre établissement ou voir l'outil [Cheminement des plaintes et des signalements](#).

Instructions : Cochez la ou les manifestation(s) de la maltraitance sexuelle soupçonnée(s).

► Manifestation(s) de violence sexuelle soupçonnée(s)

Blagues à caractère sexuel

Insertion de doigts ou d'objets dans les organes génitaux

Promiscuité

Voyeurisme

Comportements exhibitionnistes

Attouchements non consentis

Baiser forcé

Relation sexuelle sans consentement

Obliger la personne à regarder de la pornographie

Contact oral-génital non consenti

Autre :

► Manifestation(s) de négligence sexuelle soupçonnée(s)

Privation d'intimité de la personne aînée

La personne aînée est traitée comme un être asexuel

La personne aînée n'a pas la possibilité d'exprimer sa sexualité seule ou en couple

L'orientation sexuelle n'est pas respectée

L'identité de genre n'est pas respectée

Autre :

► Si vous avez coché un ou des éléments, précisez au besoin :

Annexe

Complément d'information

Selon les informations recueillies et le contexte, vous êtes invité.es à :

- ▶ Effectuer un signalement obligatoire ou volontaire selon les dispositions légales ;
- ▶ Poursuivre l'accompagnement de la personne aînée, si cela relève de votre champ de compétence et de votre mandat ;
- ▶ Ou orienter la personne vers des ressources spécialisées appropriées, telles que :
 - a. Les centres de services en violence sexuelle ;
 - b. Le soutien psychosocial ;
 - c. Les lignes d'écoute spécialisées ;
 - d. Les services policiers.

Limites de l'utilisation de l'outil

Des personnes intervenantes utilisatrices de l'outil ont identifié certaines limites qu'il convient de mentionner.

1. L'utilisation de l'outil dans son intégralité peut s'avérer compromise en raison notamment de la nature du travail de la personne intervenante ou encore, en raison de son milieu de pratique (ex. : l'observation des indices physiques peut s'avérer plus limitée pour certaines professions ou encore la personne intervenante peut ne pas être en mesure d'observer les caractéristiques de la personne auteure) ;
2. Son usage peut être contraint par le manque de temps de la personne intervenante auprès de la personne aînée ;
3. Sans soutien clinique, l'utilisation de l'outil peut s'avérer difficile et augmenter le sentiment d'isolement des personnes intervenantes face aux situations potentielles ou avérées de maltraitance sexuelle ;
4. Enfin, l'utilisation de l'outil à des fins de sensibilisation doit être réalisé avec délicatesse puisque ce sujet sensible peut susciter des malaises ou réveiller des souvenirs douloureux chez les personnes aînées.